

AVIS DE L'ARES

N° 2024-10 DU 25 JUIN 2024

Modification de la dénomination des bacheliers en agronomie

Considérant l'article 21, alinéa 1, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études qui attribue à l'ARES la mission d'émettre à destination du Gouvernement un avis, d'initiative ou sur demande de celui-ci, d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un Pôle académique, sur toute matière relative à l'une des missions des établissements d'enseignement supérieur ;

Considérant l'analyse transversale de l'AEQES du cluster des sciences agronomiques de 2022 mettant en évidence l'attractivité limitée de ces formations auprès du public étudiant ;

Considérant l'ensemble des travaux tenus au sein de la chambre des hautes écoles et de l'enseignement supérieur de promotion sociale entre février 2022 et juin 2022 concernant la révision des référentiels de compétences et des contenus minimaux de tous les bacheliers en agronomie ;

Considérant l'accord de principe de la Chambre HE-EPS du 9 juin 2022 pour entamer des travaux de révision des intitulés des grades délivrés dans le domaine des sciences agronomiques et ingénierie biologique pour les bacheliers de type court ;

Considérant l'accord de principe de la Chambre HE-EPS du 23 novembre 2023 sur la proposition de changement d'intitulés de grades des bacheliers en agronomie ;

Considérant les résultats de l'enquête envers les populations étudiantes, les associations professionnelles et le corps enseignant réalisée entre février et mars 2024 ;

Considérant l'avis favorable de la Chambre HE-EPS du 30 mai 2024 sur les changements d'intitulé des bacheliers en agronomie ;

L'ARES formule l'avis suivant.

AVIS

L'ARES propose les changements de dénominations suivants :

Intitulé actuel	Intitulé d'application à partir de l'année académique 2025-2026
Bachelier en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies	Bachelier : agronome en biotechnologies et ressources alimentaires
Bachelier en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes	Bachelier : agronome en régions chaudes
Bachelier en agronomie, orientation environnement	Bachelier : agronome en environnement
Bachelier en agronomie, orientation forêt et nature	Bachelier : agronome en nature et forêt
Bachelier en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux	Bachelier : agronome en systèmes alimentaires durables et locaux
Bachelier en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles	Bachelier : agronome en gestion des productions animales et végétales
Bachelier en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles	Bachelier : agronome en techniques et gestion horticoles
Bachelier en agronomie, orientation technologie animalière	Bachelier : agronome en technologie animalière

La prise d'effet des changements d'intitulé sera d'application dès la rentrée académique 2025-2026.